



## DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) : | \_\_\_\_\_ | | \_\_\_\_\_ |

(Nom)

(Prénom)

(Société, Club ou Association)

Locataire ponctuel du circuit automobile, à l'occasion des 30 ans de la R21 2L Turbo durant les 03 & 04 Juin 2017, en conformité avec les dispositions du règlement intérieur, déclare expressément :

- Avoir lu et compris le Règlement Intérieur publié par le Club 21 Turbo France, organisateur des présentes journées de roulage sur le circuit de Pouilly en Auxois.
- Accepter les risques inhérents à la pratique du sport automobile sur circuit.
- Assumer l'entière responsabilité des conséquences résultant d'un éventuel incident ou accident mettant directement ou indirectement en cause un ou plusieurs participants et ce en tant que conducteur, passager ou spectateur.
- Renoncer à tout recours contre la Communauté de communes de l'Auxois Sud ainsi que contre le CLUB 21 TURBO France, organisateur de la présente manifestation.

Fait à Pouilly en Auxois, le

Signature

(précédée de la mention "lu et approuvé")